



RELAIS PETITE ENFANCE

Maison de la petite enfance

639 avenue André Rombeau - 84500 Bollène

Tél : 04 13 07 44 09

Mail : rpe.laep@ville-bollene.fr

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

De 13h15 à 17h sur rendez-vous



<https://espaceenfancefamille.com>

crédit photos : epictura / mise en page communication Caf 84 / mars 2022



BOLLÈNE - LAMOTTE DU RHÔNE -
LAPALUD - MONDRAGON - MORNAS



COMMUNE DE
LAMOTTE-DU-RHÔNE



COMMUNE DE
LAPALUD



MONDRAGON
Commune de Vaucluse

MAIRIE de
Mornas
Vaucluse - Provence



Qu'est ce qu'un Relais Petite Enfance (RPE) ?

Un service chargé de :

- **recevoir les parents** à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant de moins de 6 ans afin de les informer sur les différentes offres (crèche, halte-garderie, assistant maternel, employé de garde à domicile, centre de loisirs)

- **accueillir les assistants maternels et employés de garde d'enfant à domicile pour :**

- apporter des informations professionnelles individualisées,
- proposer des échanges collectifs,
- mettre à disposition de la documentation.

Que vous soyez parent ou professionnel de la petite enfance n'hésitez pas à contacter les animatrices du RPE.

Elles vous réserveront le meilleur accueil et répondront à vos questions.

- **accompagner**
- **accueillir**
- **orienter**

Parents

Vous désirez des informations relatives aux différents modes d'accueil.

Vous souhaitez confier votre enfant à un assistant maternel agréé ou un employé de garde d'enfant à domicile.

Vous voulez connaître les avantages financiers dont vous pouvez bénéficier : aides Caf, Msa, réduction d'impôts...

Vous désirez être informés sur votre rôle d'employeur d'assistant maternel ou d'employé de garde d'enfant à domicile.

Vous souhaitez que votre enfant participe à des activités d'éveil avec son assistant maternel ou sa garde à domicile.

Nourrices non agréées

Vous voulez connaître les avantages des différents statuts relatifs aux assistants maternels agréés et aux employés de garde d'enfant à domicile.

Employés de garde d'enfant à domicile

Vous avez besoin d'informations pour exercer votre profession.

Vous souhaitez participer à des "ateliers d'éveil" avec les enfants que vous accueillez.

Assistants maternels agréés

Vous cherchez un enfant à accueillir.

Vous souhaitez échanger sur votre expérience avec d'autres professionnels de la petite enfance.

Vous voulez être informés sur :

- les changements relatifs à votre statut,
- la façon d'exercer votre métier,
- les aides auxquelles vous pouvez prétendre,
- la formation professionnelle continue.

Vous souhaitez participer à des "ateliers d'éveil" avec les enfants que vous accueillez (avec l'accord des parents).